

Les pièges de la (Pseudo) concertation la suite !

D'un peu partout, les agents CCRF en DD(CS)PP ou en DIRECCTE ont commencé à recevoir des « invitations » pour répondre à une suite de questions sur l'exercice et la hiérarchisation des missions CCRF.

Les modalités de consultations ont un point commun : chaque direction fait comme bon lui semble ! Réunion ou recueil de méls sur une boîte dédiée, réunion obligatoire ou pas, réunion réservée aux agents CCRF ou ouverte aux collègues des services vétérinaires... Au moins en la matière, l'imagination a le pouvoir !

Tout ceci serait risible si cette apparence ne cachait une sombre réalité : cette concertation de façade n'a pour but que de donner l'illusion d'une adhésion des agents aux réformes qui se préparent.

SOLIDAIRES CCRF & SCL avait déjà dénoncé la mascarade de cette «pseudo concertation» avec les agents alors que tout est décidé au plus haut niveau n'en doutons pas, dans les grandes lignes. Cette nouvelle vague de réunion, voulue par le Ministre et relayée par la DG, soulève plus d'inquiétude qu'elle n'apporte de perspectives.

Face à cette stratégie de l'administration, SOLIDAIRES CCRF & SCL rappelle :

- qu'il y a des instances officielles pour évoquer les missions, et des organisations syndicales dont le rôle est de défendre un service public de qualité tant pour les usagers que pour les agents ! Mais encore faudrait-il réunir ces instances pour débattre des propositions portées par ces organisations...
- qu'au plan national, SOLIDAIRES a rencontré Bruno Le Maire, Delphine Geny-Stephann et Virginie Beaumeunier, pour évoquer les missions de la CCRF et du SCL : des gens qui écoutent beaucoup (tellement bien qu'à chaque fois il faut repartir de zéro, preuve qu'ils écoutent beaucoup mais ne retiennent et n'entendent pas grand-chose), mais qui ne mettent aucune proposition sur table.

La Secrétaire d'Etat - ex secrétaire depuis le remaniement - avait nous avait dit le 8 octobre dernier que rien ne serait annoncé avant que les décisions ne soient arrêtées à la suite des remontées des préfets de région. Bel exemple de concertation !

- que les préfets de région ont déjà commencé à rendre au Premier ministre leurs conclusions sur les services déconcentrés des administrations ... Le rapport du Préfet de Nouvelle Aquitaine propose purement et simplement d'expérimenter la remontée des missions CCRF de la DDCSPP de Dordogne au pôle C (demeure la question « alimentaire » sur laquelle il laisse un grand flou), avec de possibles mutualisations ou inter-départementalisations dans la région pour les « compétence rares », soit un dispositif très différent de ce que défend la Directrice Générale avec son expérimentation Bourgogne-Franche-Comté (dont les motions qui nous parviennent donnent une vision nettement moins idyllique que le dernier « DGCCRF-intox » et son dossier spécial).
- que l'intérêt général n'est pas une simple addition d'intérêts particuliers, c'est une vision d'ensemble de la CCRF qu'il faut, pas une boîte à idée sur qui veut abandonner quoi ! Ce n'est pas aux personnels de prendre la responsabilité de choisir entre les missions qui seraient couvertes par un service public de qualité et celles qui n'en seraient pas dignes.

A celles et ceux qui dirigent de prendre leurs responsabilités après de larges consultations des organisations syndicales au niveau national !

- que les enquêtes CCRF reposent sur une dimension économique, avec pour objectif de garantir l'ordre public économique, bien au-delà du seul aspect « contrôle ».

Attaquer la CCRF c'est également attaquer la défense des consommateurs et la concurrence loyale.

SOLIDAIRES CCRF &SCL invite une nouvelle fois les collègues à la plus grande défiance et vigilance face à ce simulacre de « dialogue social » !